



Strasbourg, le 16 mars 2009

CDL-PV(2009)001syn
Or. angl

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)

78^e SESSION PLÉNIÈRE
(Venise, 13-14 mars 2009)

CARNET DE BORD

La Commission

- a adopté le mémoire *amicus curiae* pour la cour constitutionnelle de **l'Albanie** sur l'admissibilité de référendums destinés à abroger des amendements constitutionnels ;
- a adopté l'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH sur le Code électoral de l'Albanie ;
- a adopté l'avis sur le projet de loi sur la liberté de recevoir des informations et sur le projet de loi sur la modification du Code des infractions administratives de **l'Arménie** ;
- a adopté l'avis sur le projet d'amendements au Code pénal de l'Arménie ;
- a tenu un échange de vues avec M. Shahin Aliyev, Chef du département de la législation et de l'expertise juridique, Cabinet du Président de la République d'Azerbaïdjan et a adopté, par vote, l'avis sur le projet d'amendements à la Constitution de **l'Azerbaïdjan** ;
- a adopté l'avis sur le projet de concept pour une nouvelle loi sur les instruments législatifs en **Bulgarie** ;
- a adopté l'avis sur le projet de loi modifiant et complétant la loi sur le pouvoir judiciaire en Bulgarie ;
- a tenu un échange de vues avec Mme Chiora Taktakishvili, Députée, Vice-présidente de la Commission des questions juridiques, parlement de **Géorgie** et avec Mme Tamar Tomashvili, Chef adjointe du département de droit international, Ministère de la Justice de Géorgie, et a adopté l'avis sur quatre lois constitutionnelles amendant la Constitution de la Géorgie ainsi que l'avis sur la loi sur les territoires occupés de la Géorgie ;
- a adopté le mémoire *amicus curiae* pour la Cour constitutionnelle de la Géorgie sur la limitation du droit d'accès aux tribunaux des auditeurs et téléspectateurs contre les décisions d'une autorité indépendante en matière de radiodiffusion concernant la modification des programmes ;
- a adopté le mémoire *amicus curiae* pour la Cour constitutionnelle de la Géorgie sur la rétroactivité des règles en matière de prescription ;
- a adopte l'avis sur la Cour constitutionnelle de **l'autorité nationale palestinienne** ;
- a eu un échange de vues avec M. Yuksel Erdogan, Juge Rapporteur, Ministère de la Justice et a adopté l'avis sur les dispositions constitutionnelles et législatives relatives à l'interdiction des partis politiques en **Turquie** ;
- a adopté l'avis sur les amendements à la Constitution de **l'Ukraine** présenté par MM. Yanukovych et Lavrynovych ;
- a adopté l'avis sur le projet de loi modifiant la loi sur l'élection des députés du peuple de l'Ukraine présenté par MM. Portnov et Lavrynovych ;
- a adopté le rapport explicatif du **Code de bonne conduite en matière de partis politiques** ;

- a adopté le rapport sur **la situation des observateurs d'élections en droit national et international en Europe** ;
- a adopté le **rapport annuel d'activités** pour 2008 ;
- a été informée des suites données au projet de loi relatif au Haut Conseil Judiciaire de la République de **Serbie** ;
- a tenu un échange de vues avec les représentants du Comité des Ministres et de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe ;
- a écouté une allocution de Mme Véronique Arnault, Directrice des relations multilatérales et des droits de l'homme, DG-Relex, **Commission européenne** ;
- a écouté une allocution de M. Janez Lenarcic, Directeur du **Bureau des Institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE** ;
- a écouté une allocution de M. Peter Semneby, **Représentant spécial de l'Union européenne pour le Caucase du Sud** ;
- a reporté l'examen du rapport sur **l'indépendance des juges** ;
- a fixé les dates des prochaines sessions : 12-13 juin 2009 ; 9-10 octobre 2009 ; 11-12 décembre 2009.